



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2018 – 07 du 12 avril 2018

**Objet : Présentation du plan de financement de travaux**

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 6 avril 2018.

**Etaient présents :****Membres élus des Collectivités :**

**Conseillers Départementaux :** Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,  
Jean-Pierre Muller

**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge

**Représentants de l'Etat :** Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

**Personnalités qualifiées :**

**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon

**Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Marie-Agnès Lanthier

**Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Annick Aubert, Frédéric Frank

**Représentants du personnel :** Olivier Lopes, titulaire  
Charlène Deveaux, suppléante

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :****Membres élus des Collectivités :**

**Conseillers Départementaux :** Agnès Rafaitin, Alexandre Pueyo, Sophie Borgeon, Jeanne Docteur

**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat

**Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine :** Alain Schmit

**Représentants de l'Etat :** DRAC : Nicole Da Costa

**Personnalités qualifiées :**

**Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine :** Michel Chialvo

**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Francis Kohn

**Absents excusés :****Personnalités qualifiées :**

**Personnalité qualifiée nommée par le Conseil Départemental :** Bernard Toublanc

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 19

**Etaient également présentes :**

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Laure Atger, Directrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Dolorès Fourrez, Responsable administrative et budgétaire de l'Unité Culture et Patrimoine de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)



**CONSIDERANT,**

- Les projets de travaux sur la Terrasse des Chapelles, la conservation préventive du Théâtre et le programme de strict entretien 2018
- La prestation d'Assistance à maîtrise d'ouvrage conclue en 2015
- L'accord-cadre de maîtrise d'œuvre conclu en 2016
- L'évaluation des programmes faite par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Les accords de subvention déjà obtenus

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré, approuve le plan de financement prévisionnel des travaux joint à la présente délibération.**

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 19



Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Le Président de l'E.P.C.C.  
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le

**Projets d'opérations de travaux 2018 : plan prévisionnel de financement**

Programme	Montant total TTC de l'opération*	Financement		
		Conseil général du Val d'Oise	Etat - DRAC Ile de France	Conseil régional d'Ile de France
Terrasse des Chapelles	866 743 €	310 032 € 36%	390 034 € 45%	166 677 € 19%
Travaux de sauvegarde du théâtre	108 828 €	48 937 € 45%	36 675 € 34%	27 216 € 25%
Strict Entretien 2018	43 636 €	24 000 € 55%	19 636 € 45%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 019 208 €</b>			

Ces montants comprennent les honoraires d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, les missions annexes de Maîtrise d'Œuvre, les missions des programmes d'opérations estimés par l'ACMH. Dans les programmes d'opération sont inclus le montant des travaux, les hausses et aléas, les missions de Maîtrise d'Œuvre, les éventuelles provisions pour CSPS, bureaux de contrôle etc.

\* L'EPCC n'est pas assujéti à la TVA et ne la récupère pas.

